

Image not found or type unknown



## dossier surendettement vente bien immobilier

Par **enibas**, le **08/03/2012** à **10:35**

Bonjour!

Une personne qui est en situation de surendettement avec dossier BDF accepté peut-elle vendre un bien (bien noté par BDF dans le dossier) et améliorer sa situation? Mais qu'est-ce qui se passe concrètement avec le produit de la vente! Est-il attribué au prorata à la totalité des créanciers, ou est-ce que la personne peut en disposer librement pour par ex. recréer une activité pour s'en sortir et d'avoir de meilleures chances après les deux ans d'attente imposés aux créanciers et acceptés par ceux-ci?